

Conseil communautaire lundi prochain 27 juin à 20 h 30 au domaine de Rentilly

Éditorial



Le Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance est à mes yeux un outil indispensable car il réunit tous ceux qui peuvent agir contre la délinquance. Il s'agit d'un combat global à mener. Un combat pour donner d'autres perspectives à ces jeunes qui sont soumis à des exemples quotidiens qui peuvent les inciter à basculer dans l'incivilité et les délits, pour proposer des solutions à ces femmes qui ne sont pas en sécurité chez elles, pour aider les victimes et rendre nos rues plus accueillantes. Ce sont des actions pour la qualité de vie de nos habitants, ce qui rejoint donc les missions premières de l'intercommunalité.

Jean-Paul Michel

Un plan d'action pour la sécurité

La stratégie intercommunale de sécurité et de prévention de la délinquance sera présentée et signée le jeudi 7 juillet au domaine de Rentilly. Résultat des travaux du CISPD effectués depuis le début du mandat, ce document très détaillé prévoit des actions pour les 3 ans à venir articulées autour de 3 programmes :

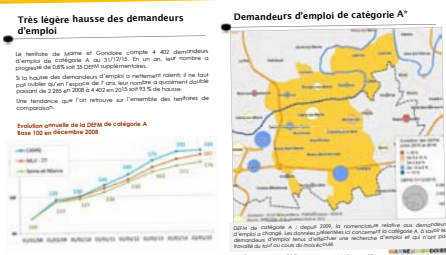
- prévention auprès des jeunes exposés à la délinquance, prévention de la récidive
- violences faites aux femmes, violences intrafamiliales, aide aux victimes
- amélioration de la tranquillité publique

Les signataires seront Jean-Luc Marx, préfet de Seine-et-Marne, Jean-Paul Michel, président de Marne et Gondoire, Frédéric Nion, président du CISPD, Jean-Jacques Barboux, président du conseil départemental, la procureure de la République près le TGI de Meaux, la directrice d'académie et les maires de Marne et Gondoire.



Réunion d'information sur les vols à la fausse qualité menée par Frédéric Nion, président du CISPD, la police nationale et la gendarmerie en mairie de Lagny le 8 juin dernier.

Demande d'emploi : évolution globale



Bilan économique 2015

Pascal Leroy et le service Développement économique ont réalisé avec la chambre de commerce et d'industrie un bilan chiffré du tissu économique de Marne et Gondoire pour l'année 2015. Où l'on apprend notamment que les emplois relevant des activités productives sont plus représentés que dans Marne-la-Vallée et le département. Des statistiques sont détaillées par commune.

Document disponible auprès de Patricia Beaugeard : 01 60 35 43 93 ou dev.eco@marneetgondoire.fr

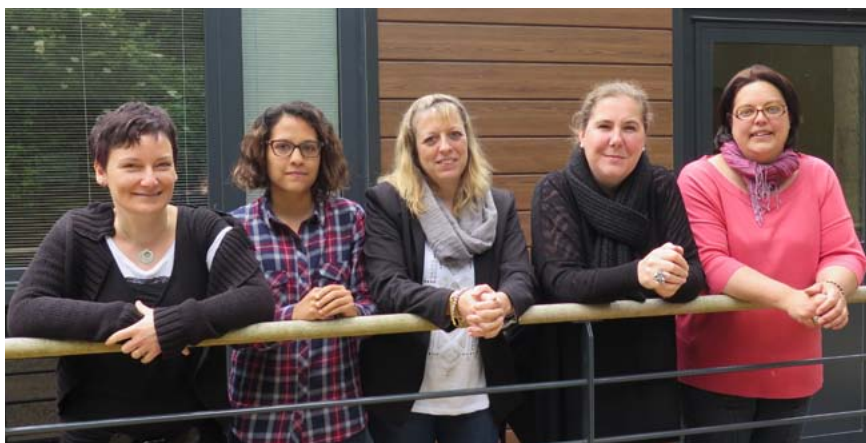
4 QUESTIONS À

Laurence Maldonado

Responsable du service urbanisme

Evelyne Aucler

Responsable du pôle autorisations du droit des sols



14 communes et une équipe de choc : Laurence, Claire-Lise, Nathalie, Valérie et Evelyne.

Pourquoi un service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme ?

Laurence Maldonado : Depuis le 1^{er} juillet 2015, la DDT n'instruit plus les autorisations d'urbanisme, c'est-à-dire pour l'essentiel les permis de construire, les déclarations préalables de travaux et les certificats d'urbanisme. Or, la grande majorité des communes de Marne et Gondoire avaient recours à ce service, n'ayant ni les moyens ni le personnel pour le faire elles-mêmes. Anticipant cette disposition de la loi Alur, Marne et Gondoire a alors proposé la création d'un service commun d'instruction qui a débuté son activité en mai 2015. 14 communes y ont recours.

Quelle est votre mission ?

Evelyne Aucler : Les communes restent les décisionnaires et les interlocutrices des pétitionnaires (personnes demandant une autorisation d'urbanisme, ndlr). Nous les assistons pour l'analyse technique du dossier en apportant des réponses à la question «Est-ce que le projet est réalisable eu égard aux documents d'urbanisme (PLU et POS) ?» Nous proposons un projet d'arrêté au maire. Nous assurons aussi des permanences pour renseigner les pétitionnaires. Les gens qui veulent un éclairage sur la faisabilité de leur projet et les conditions à respecter viennent nous voir avant le dépôt de leur demande.



Communes membres :

Bussy-Saint-Martin
Carnetin
Chalifert
Chanteloup-en-Brie
Collégien
Conches-sur-Gondoire
Dampmart
Gouvernes
Guermantes
Jablins
Jossigny
Lagny-sur-Marne
Lesches
Pomponne



Qu'apporte ce service ?

Evelyne Aucler : D'abord une proximité géographique et une grande écoute aussi bien pour les maires que les pétitionnaires. Les communes n'hésitent pas à dire aux demandeurs de venir nous consulter avant le dépôt de leur dossier car nous sommes sur le territoire. C'est plus simple que d'aller à Meaux ou Melun comme auparavant. Par ailleurs, cela permet de réduire les délais d'instruction car le dossier déposé tient généralement compte de nos remarques. Pour les gros projets, les maires viennent parfois nous voir directement avec les responsables d'opération afin que nous puissions étudier ensemble tous les aspects et les enjeux du projet au regard des règles d'urbanisme.

Ensuite, des moyens et des compétences mutualisées. Les agents des petites communes ont de nombreuses tâches à accomplir et n'ont donc ni le temps ni les connaissances nécessaires pour assurer l'instruction, d'où l'intérêt d'un service commun qui regroupe les agents compétents en la matière. Les trois agents viennent de Lagny. Il n'y a eu qu'une seule création de poste, pour moi-même qui vient de la communauté de communes Les Portes briardes (Ozoir-la-Ferrière).

Laurence Maldonado : Il y a aussi un apport pour les PLU. Lors de leur révision ou élaboration, le regard des personnes instruisant au quotidien permet de faire aux communes des propositions de rédaction du règlement.

Les instructrices reçoivent sur rendez-vous

- mardi de 9 h à 13 h
- mercredi de 13 h à 18 h
- vendredi de 13 h à 18 h

Domaine de Rentilly à Bussy-Saint-Martin
 (entrée nord, Pavillon des gardes - 11, rue de Guermantes) urbanisme@marneetgondoire.fr
 Tél. : 01 60 35 35 30

Laurence, quel est justement votre rôle en matière de PLU ?

Laurence Maldonado : Suivant leurs besoins, les communes m'associent au travail d'élaboration/révision de leur PLU. Dans le cadre de la mise en compatibilité des PLU avec le Schéma de cohérence territoriale, tout un dispositif a été proposé aux communes. En plus de l'élaboration du guide «Du SCoT au PLU» et de la réalisation de la note d'enjeux à l'échelle de chaque commune (note portant sur les enjeux du projet de territoire de Marne et Gondoire décliné à l'échelle de chaque commune, rédigée lors de l'élaboration/révision des PLU) je suis à la disposition des communes pour les accompagner au fil des différentes étapes de l'élaboration de leur document d'urbanisme. En fonction de leurs besoins, j'apporte aussi bien un soutien dans le pilotage du projet, en particulier pour les communes qui ne disposent pas de service urbanisme, qu'un soutien technique (relecture des documents produits par le bureau d'études, participation aux réunions de travail...) tout en veillant à la déclinaison du projet de territoire de Marne et Gondoire (SCoT mais aussi PLH, PPEANP et tous autres projets de l'intercommunalité). Je participe aux réunions des personnes publiques associées, dont Marne et Gondoire fait partie, mais plus dans une position de soutien aux communes. L'objectif est bien d'être aux côtés de la commune pour l'accompagner tout au long de l'élaboration de son document d'urbanisme ■

Les dossiers traités par le pôle autorisations du droit des sols du 1^{er} mai 2015 au 30 avril 2016

	Certificats d'urbanisme	déclarations préalables	Permis de construire	Permis d'aménager	Permis de démolir	TOTAL DOSSIERS	Rendez-vous pétitionnaires	ETUDE FAISABILITE	PRE-PC
Bussy-Saint-Martin	3	18	8			29	4	2	2
Carnetin	1		4			5	1		
Chalifert	1	6	23			30	2		1
Chanteloup-en-Brie	2	1	12	1		16		2	5
Collégien	2	20	14			36		1	7
Conches-sur-Gondoire	8	26	4			38	14	2	
Dampmart	10	47	38		1	96	15	5	1
Gouvernes	6	9	19		1	35	11	2	
Guermantes	2	7	1			10	1		
Jablins	2	11	8		1	22	6		1
Jossigny	1	11	8			20	1		1
Lagny-sur-Marne	11	137	73		5	226	104	15	
Lesches	3	24	8			35	10	5	
Pomponne	24	38	27			89	11	2	
TOTAL	76	355	247	1	8	687	180	36	18

DECISIONS DE BUREAU

SÉANCES DES 6, 13 ET 20 JUIN

6 juin 2016

- réhabilitation de locaux pour l'antenne de musique de Chanteloup / Conches du conservatoire : prolongation des délais du marché
- Signature de la convention de gestion et d'entretien de la déviation de la D5 à Chanteloup en Brie et Montévrain : prise en charge des accotements (délibération du 8 février 2016).
- Point d'information sur le schéma intercommunal relatif aux gens du voyage

13 juin 2016

- Acquisition de propriétés communales pour le projet d'aménagement des berges de Marne à Thorigny et Dampmart
- Passation d'un marché public pour le suivi physico-chimique, biologique et quantitatif des cours d'eau et des bassins de Marne et Gondoire
- Avenant n°1 au marché de travaux d'assainissement rue Charles Vaillant à Chalifert : présence d'amiante dans les canalisations à déposer.
- Présentation du tableau de bord économique 2015 et du bilan de la permanence création d'entreprise 2015

20 juin 2016

- Présentation de l'audit de la SPLA réalisé par la SCET
- Convention de donation avec Xavier Veilhan : don d'une sculpture à Marne et Gondoire.

À l'affiche

Inauguration demain



L'inauguration du service de prêts de vélos (cf. lettre n°24) aura lieu demain, samedi 25 juin à 11 h 30 au nouveau local des mobilités, 4, rue du chemin de fer à Lagny-sur-Marne (en face du pont Maunoury, à côté de l'office de tourisme).



La joie de faire du vélo en Marne et Gondoire (photo prise à Lesches par Jean-Marie Jacquemin lors du marathon le 12 juin)